

nécessaires. Nous avons pris les moyens d'atteindre ce but, car, le tarif douanier est précisément fait pour cette fin.

Il ne s'agit pas d'une question qui a surgi aujourd'hui ou hier; elle est à l'ordre du jour depuis des semaines au moins et l'on a fait des instances auprès du ministre. Mon honorable ami déclare qu'il veut savoir ce qui en est. Il a eu amplement le temps suivant moi, de se renseigner. Sous notre régime, si nous avons été aussi lent pour régler une pareille question que le donne à entendre le délai écoulé, nous aurions été sérieusement blâmé, ainsi qu'on l'a fait touchant d'autres questions.

La question du maïs devint grave, et à la suite d'un arrangement avec le gouvernement de l'Afrique-Sud on prit les mesures appropriées. A venir jusqu'aujourd'hui, on n'a pas consulté l'Angleterre à ce sujet. Cela saute aux yeux à la lumière des remarques du ministre. Cela prend du temps pour que le Gouvernement fasse des enquêtes et, à l'époque où ces enquêtes seront terminées, il sera peut-être trop tard pour régler la question; il s'ensuivra peut-être que nos importations de la métropole seront dérangées à cause de cela.

Le ministre ne doit pas se mettre dans la tête que les observations que je fais le visent personnellement. Il n'est pas du tout nécessaire de blâmer la triste manière dont le cas a pu être présenté, pour ma part, je tente d'exposer les faits. Il n'est pas nécessaire non plus de parler de ce que l'on aurait pu faire, dans d'autres circonstances. Contentons-nous donc de discuter ce qui a été accompli et j'ai exposé la question selon ma manière de voir. Je le ferai observer toutefois, je n'ai jamais vu la personne intéressée, sauf une fois. J'ai les documents par devers moi, parce que je les ai apportés à la Chambre au cas où il serait nécessaire de m'en servir advenant un débat. La question est importante puisqu'elle met en jeu notre meilleure source d'approvisionnement. Or, je le déclare au ministre en toute franchise, en conséquence de l'attitude que l'on prendra, s'il devient nécessaire d'acquitter des droits élevés pour obtenir les feuilles de tôle galvanisée des usines des Etats-Unis, je considérerai que nous avons commis une erreur capitale; puisque nous sommes en mesure d'obtenir la matière première aux termes que j'ai mentionnés, pour que les manufacturiers du Canada puissent produire l'article fini et assurer le maintien de l'industrie en question.

Je n'ignore pas les difficultés. Il y a certes à Hamilton une usine de galvanoplastie qui est bien connue; c'est une succursale d'une

firme anglaise. Je crois que c'est l'une des plus grandes usines du genre au Canada.

L'hon. M. DUNNING: En effet.

Le très hon. M. BENNETT: Je crois me rappeler que c'est probablement l'une des plus vastes du Canada. Mais il y a des usines plus petites. Celle de Sarnia a trois ou quatre cuves modernes capables de faire chacune autant de galvanoplastie que deux des anciennes cuves; à Montréal et ailleurs, il y a des cuves très modernes et il y en a d'anciennes. La question des améliorations qui ont été faites dans la galvanoplastie se présente ici. Dans certaines usines canadiennes, le travail peut se faire plus rapidement qu'il n'était possible de le faire il y a cinq ou six ans. De fait, ces améliorations sont très importantes, surtout pour galvaniser les tuyaux. Cette question ne se présente toutefois pas en ce moment. Il s'agit de tôles. Si, par suite de cette discussion, le ministre poursuit ses recherches avec autant de zèle que possible dans les circonstances, tous les intéressés apprécieront grandement la chose. Et je dois dire que tous ceux qui utilisent la tôle galvanisée ont un intérêt dans cette transaction.

L'hon. M. DUNNING: Avant de laisser adopter ce poste, je tiens à dire que nous ne connaissons réellement qu'une seule firme qui soit frappée de la façon qu'on a dite. Toute démarche prendrait un certain temps; mon très honorable ami doit le concevoir.

Le très hon. M. BENNETT: Certainement.

L'hon. M. DUNNING: Quand j'ai exposé tous les faits, je me rendais compte de cet aspect de la question. Les fabricants canadiens font connaître leur capacité de production, et nous savons ce qu'ont été l'an dernier nos importations de Grande-Bretagne. Nous ne savons cependant pas encore jusqu'à quel point ces importations de l'an dernier vont être diminuées par suite des circonstances nouvelles et sur lesquelles nous prenons des renseignements. Toutefois, chose certaine, quelques-uns de nos plus grands fabricants reçoivent encore leurs approvisionnements de Grande-Bretagne.

Le très hon. M. BENNETT: D'après mes renseignements, ils n'en ont pas reçu récemment.

L'hon. M. DUNNING: Je ne connais qu'une seule usine qui soit frappée pour n'avoir pas donné de commandes d'avance à ses fournisseurs anglais. Cela est important au point de vue de mon très honorable ami parce que